MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

LE DIRECTEUR GENERAL

DOUANES
IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Abidjan, le 28 SEP 2016

N° 235 · MPMBPE/DGD-2016

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs:

- Les Directeurs Généraux Adjoints
- L'Inspecteur Général
- Les Inspecteurs Généraux Adjoints
- Les Conseillers
- Les Directeurs Centraux
- Les Sous-Directeurs
- Les Directeurs Régionaux

Objet : Comité de Direction

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Comité de Direction qui aura lieu le mercredi 05 octobre 2016 à 09 h 00, à la salle de conférence de l'Ecole des Douanes.

Ordre du jour :

I- INFORMATIONS

II- COMPTE RENDU DU PRECEDENT COMITE DE DIRECTION

- 1. Lecture et adoption du compte rendu
- 2. Examen des diligences issues dudit comité : DGA DA

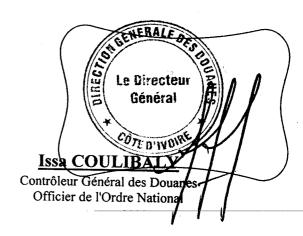
III-EXECUTION DU SERVICE

- 1. Situation des recettes
 - 1.1- Trésorerie du mois de septembre 2016 : RP
 - 1.2- Recouvrement à fin septembre 2016 et perspectives de la période octobredécembre : DSEE
 - 1.3- Etat de mise en œuvre des mesures d'optimisation des recettes identifiées par le Comité de veille : DSDPSS, DRE, DARRV, DSA, DED

.../...

- 1.4- Lutte contre la fraude et la contrebande :
 - par les frontières terrestres : DSEY, DSEA, DSI
 - par le Port : DRE, Brigade Spéciale, Subdivision Surveillance et Intervention d'Abidjan
 - par le contrôle à posteriori : DED
- 2. Point d'exécution des plans d'actions
 - 2.1- CONAFIP: Col. KAKE
 - 2.2- PAS : Col. MEA
- 3. Etat d'avancement du GUCE et du Ruling Center
 - 3.1- Opérationnalisation des modules prévus : CT Kangou
 - 3.2- Transfert de compétences : DARRV
- 4. Dématérialisation des procédures : exposé du Président du comité
- 5. Réhabilitation des bureaux frontières, des casernes et de l'immeuble SGBCI: DMG

IV-DIVERS.



Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES





8/09/2016/

MESURES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE SEPTEMBRE

1. POINT DES RECETTES AU 22 SEPT.

	Obj.	Rec.au 22 sept.	Reste	Moy.rec.	Moy. pr réaliser l'obj.	Proj.22-30	Proj. Sept.	Gap Prev.
Pétrole	29,2	21,4	7,8	1,4	1,30	8,6	29,9	0,75
MG	74,2	43,9	30,3	2,9	5,05	17,6	61,5	-12,71
Export	25,3	7,3	18,0	0,5	3,00	2,9	10,2	-15,08
RPI	2,1	1,5	0,6	0,1	0,10	0,6	2,1	0,00
TOTAL	130,8	74,1	56,7	4,94	9,45	29,6	103,8	-27,05

2. MESURES POUR REDUIRE LE GAP

	MESURES PROPOSEES	Evaluation
	-Visite à quai systématique des 703	
Au titre des 703	 Rationnaliser l'octroi des 703. Inventaire des situations de 703 Envoi à WF les cas de plus d'un million accompagnées d'une évaluation de la DARRV Levée de la déclaration sur la valeur DARRV au delà d'un délai accordé à WF. 	1,7
	- Rendre bloquant dans le SYDAM l'utilisation de la	
Au titre des véhicules	FEVO Calibrer la valeur FEVO sur une valeur minimale historique de la CIVIO Réexaminer la procédure de dédouanement pour la rendre simple et plus fluide	1,8
Au titre des visites	-Faire réexaminer par les Enquêtes les VAD en suite d'alertes Webb fontaine donnant des RAS à ; -Mettre en œuvre un planning de visite entre la DSDPSS et WF pour les réquisitions. - Sensibiliser les agents par des visites de terrain	
	effectuées par les responsables	0,5
Produits pétroliers	 Apurement des BL pétroliers en retard de janvier à septembre Mise en œuvre du blocage automatique 	0,5
Recouvrements	Recouvrement du stock des liquidations non acquittées (23 mds) -Recouvrement d'une partie des émissions du 21 au 30 septembre (16 sur 28 milliards)	+39
Au titre des enquêtes	Recouvrement des dossiers contentieux	+1
	+44,5	

3. PROJECTION DES RECETTES AFIN SEPTEMBRE

	Obj	Real. au 22 sept.	Reste à recouvrer	Liquidations non échues	Recou. (22-30)	Mesures	Proj.	Ecarts
Petrole	29,2	21,3	7,9	5,5	4,3	0,5	31,6	2,4
MG	74,2	43,9	30,3	14,6	9,5	5,0	73,0	-1,2
Export	25,3	7,3	18,0	3,0	1,9		12,2	-13,1
RPI	2,1	1,5	0,6		0,3		1,8	-0,3
TOTAL	130,8	74,0	56,8	23,1	16,0	5,5	118,6	-12,2